

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20001734100146	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES A FPU dont la population est de 3500 habitants et plus COMMUNAUTE COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC COEUR D'HERAULT

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET EAU POTABLE (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	38
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	40
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	44

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 938 002,00	3 938 002,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 938 002,00	3 938 002,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 255 207,00	2 255 207,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	2 255 207,00	2 255 207,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	6 193 209,00	6 193 209,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	939 690,00	0,00	764 936,00	764 936,00	764 936,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 450 000,00	0,00	1 458 848,00	1 458 848,00	1 458 848,00
014	Atténuations de produits	300 000,00	0,00	367 000,00	367 000,00	367 000,00
65	Autres charges de gestion courante	47 910,00	0,00	41 830,00	41 830,00	41 830,00
Total des dépenses de gestion des services		2 737 600,00	0,00	2 632 614,00	2 632 614,00	2 632 614,00
66	Charges financières	190 200,00	0,00	197 200,00	197 200,00	197 200,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 932 800,00	0,00	2 839 814,00	2 839 814,00	2 839 814,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		398 188,00	398 188,00	398 188,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	800 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		800 000,00		1 098 188,00	1 098 188,00	1 098 188,00
TOTAL		3 732 800,00	0,00	3 938 002,00	3 938 002,00	3 938 002,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 938 002,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 326 500,00	0,00	3 484 702,00	3 484 702,00	3 484 702,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00	6 300,00
Total des recettes de gestion des services		3 332 800,00	0,00	3 498 002,00	3 498 002,00	3 498 002,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 332 800,00	0,00	3 508 002,00	3 508 002,00	3 508 002,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	400 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		400 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
TOTAL		3 732 800,00	0,00	3 938 002,00	3 938 002,00	3 938 002,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 938 002,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	668 188,00
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	210 800,00	0,00	338 300,00	338 300,00	338 300,00
21	Immobilisations corporelles	1 320 000,00	0,00	1 147 107,00	1 147 107,00	1 147 107,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 530 800,00	0,00	1 485 407,00	1 485 407,00	1 485 407,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	321 700,00	0,00	329 800,00	329 800,00	329 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	321 700,00	0,00	329 800,00	329 800,00	329 800,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	190 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 042 500,00	0,00	1 825 207,00	1 825 207,00	1 825 207,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	400 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	400 000,00		430 000,00	430 000,00	430 000,00
	TOTAL	2 442 500,00	0,00	2 255 207,00	2 255 207,00	2 255 207,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 255 207,00
--	--------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	322 921,00	0,00	584 768,00	584 768,00	584 768,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 129 579,00	0,00	562 251,00	562 251,00	562 251,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 452 500,00	0,00	1 147 019,00	1 147 019,00	1 147 019,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	190 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 642 500,00	0,00	1 157 019,00	1 157 019,00	1 157 019,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		398 188,00	398 188,00	398 188,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	800 000,00		700 000,00	700 000,00	700 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	800 000,00		1 098 188,00	1 098 188,00	1 098 188,00
	TOTAL	2 442 500,00	0,00	2 255 207,00	2 255 207,00	2 255 207,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 255 207,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	668 188,00
---	------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	764 936,00		764 936,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 458 848,00		1 458 848,00
014	Atténuations de produits	367 000,00		367 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	41 830,00		41 830,00
66	Charges financières	197 200,00	0,00	197 200,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	700 000,00	700 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		398 188,00	398 188,00
Dépenses d'exploitation – Total		2 839 814,00	1 098 188,00	3 938 002,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 938 002,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	350 000,00	350 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	329 800,00	0,00	329 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	338 300,00	0,00	338 300,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 147 107,00	80 000,00	1 227 107,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	10 000,00	0,00	10 000,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 825 207,00	430 000,00	2 255 207,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 255 207,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	7 000,00		7 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 484 702,00		3 484 702,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		80 000,00	80 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 300,00		6 300,00
76	Produits financiers	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	10 000,00	350 000,00	360 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 508 002,00	430 000,00	3 938 002,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 938 002,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	584 768,00	0,00	584 768,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	562 251,00	0,00	562 251,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		700 000,00	700 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		398 188,00	398 188,00
Recettes d'investissement – Total		1 157 019,00	1 098 188,00	2 255 207,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 255 207,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	939 690,00	764 936,00	764 936,00
604	Achats d'études, prestations de services	39 500,00	36 500,00	36 500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	155 000,00	140 800,00	140 800,00
6062	Produits de traitement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	21 000,00	17 500,00	17 500,00
6064	Fournitures administratives	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6066	Carburants	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6068	Autres matières et fournitures	73 000,00	50 000,00	50 000,00
611	Sous-traitance générale	12 000,00	25 500,00	25 500,00
6132	Locations immobilières	11 100,00	8 000,00	8 000,00
6135	Locations mobilières	29 000,00	24 450,00	24 450,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	1 700,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	2 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	132 950,00	90 000,00	90 000,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	30 340,00	46 386,00	46 386,00
617	Etudes et recherches	109 200,00	0,00	0,00
618	Divers	19 000,00	19 800,00	19 800,00
6226	Honoraires	500,00	2 600,00	2 600,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6248	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6256	Missions	600,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6261	Frais d'affranchissement	24 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	25 000,00	28 000,00	28 000,00
627	Services bancaires et assimilés	3 500,00	7 000,00	7 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	20 900,00	21 000,00	21 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	35 000,00	45 000,00	45 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	5 000,00	5 000,00
6288	Autres	15 600,00	100,00	100,00
6371	Redev. dues à l'agence de l'eau par l'en	106 000,00	0,00	0,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	0,00	108 000,00	108 000,00
63712	Redevance pour la performance des réseau	0,00	9 000,00	9 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 450 000,00	1 458 848,00	1 458 848,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	0,00	100 836,00	100 836,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	8 004,00	8 004,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	6 290,00	6 290,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 450 000,00	951 137,00	951 137,00
6412	Congés payés	0,00	4 394,00	4 394,00
6415	Supplément familial	0,00	3 497,00	3 497,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	207 359,00	207 359,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	125 668,00	125 668,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	0,00	18 379,00	18 379,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	0,00	33 284,00	33 284,00
014	Atténuations de produits (7)	300 000,00	367 000,00	367 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	300 000,00	0,00	0,00
701269	Reversement à l'agence de l'eau - Redeva	0,00	367 000,00	367 000,00
65	Autres charges de gestion courante	47 910,00	41 830,00	41 830,00
6518	Autres	16 200,00	28 620,00	28 620,00
6531	Indemnités élus	8 200,00	8 200,00	8 200,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	3 500,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	5 010,00	5 010,00	5 010,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 737 600,00	2 632 614,00	2 632 614,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b) (8)	190 200,00	197 200,00	197 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	167 635,00	167 200,00	167 200,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-7 435,00	0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 932 800,00	2 839 814,00	2 839 814,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>398 188,00</i>	<i>398 188,00</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</i>	<i>800 000,00</i>	<i>700 000,00</i>	<i>700 000,00</i>
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	<i>800 000,00</i>	<i>700 000,00</i>	<i>700 000,00</i>
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		800 000,00	1 098 188,00	1 098 188,00
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		800 000,00	1 098 188,00	1 098 188,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 732 800,00	3 938 002,00	3 938 002,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 938 002,00
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	62 251,38
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	62 251,38
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Déttailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	7 000,00	7 000,00
64198	Autres remboursements	0,00	7 000,00	7 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 326 500,00	3 484 702,00	3 484 702,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	2 260 000,00	2 283 000,00	2 283 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	236 000,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	367 000,00	367 000,00
704	Travaux	110 000,00	110 000,00	110 000,00
7068	Autres prestations de services	96 700,00	81 700,00	81 700,00
7083	Locations diverses	0,00	18 600,00	18 600,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	591 000,00	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	30 000,00	621 602,00	621 602,00
70878	Remb. frais par des tiers	2 800,00	2 800,00	2 800,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	6 300,00	6 300,00	6 300,00
7588	Autres	6 300,00	6 300,00	6 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 332 800,00	3 498 002,00	3 498 002,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	10 000,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 332 800,00	3 508 002,00	3 508 002,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	400 000,00	430 000,00	430 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	80 000,00	80 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	350 000,00	350 000,00	350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		400 000,00	430 000,00	430 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 732 800,00	3 938 002,00	3 938 002,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 938 002,00
--	--------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	210 800,00	338 300,00	338 300,00
2031	Frais d'études	210 800,00	337 800,00	337 800,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	500,00	500,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 320 000,00	1 147 107,00	1 147 107,00
2151	Installations complexes spécialisées	0,00	155 000,00	155 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 000 000,00	559 000,00	559 000,00
2155	Outilage industriel	10 000,00	10 000,00	10 000,00
21561	Service de distribution d'eau	280 000,00	385 500,00	385 500,00
2182	Matériel de transport	20 000,00	27 000,00	27 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	2 000,00	2 000,00
2184	Mobilier	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	7 607,00	7 607,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 530 800,00	1 485 407,00	1 485 407,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	321 700,00	329 800,00	329 800,00
1641	Emprunts en euros	321 700,00	329 800,00	329 800,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		321 700,00	329 800,00	329 800,00
45810	OPÉRATIONS CPTE COMMUNES - POTEAUX INCENDIE (6)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
458115	MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (6)	180 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		190 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 042 500,00	1 825 207,00	1 825 207,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	400 000,00	430 000,00	430 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	350 000,00	350 000,00	350 000,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	350 000,00	350 000,00	350 000,00
	Charges transférées	50 000,00	80 000,00	80 000,00
21561	Service de distribution d'eau	50 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		400 000,00	430 000,00	430 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		2 442 500,00	2 255 207,00	2 255 207,00
(= Total des dépenses réelles et d'ordre)				
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				2 255 207,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	322 921,00	584 768,00	584 768,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	322 921,00	389 343,00	389 343,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	100 389,00	100 389,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	95 036,00	95 036,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 129 579,00	562 251,00	562 251,00
1641	Emprunts en euros	1 129 579,00	562 251,00	562 251,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 452 500,00	1 147 019,00	1 147 019,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
45820	OPÉRATIONS CPTE COMMUNE - POTEAUX INCENDIE (5)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
458215	MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (5)	180 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		190 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 642 500,00	1 157 019,00	1 157 019,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	398 188,00	398 188,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	800 000,00	700 000,00	700 000,00
28131	Bâtiments	800 000,00	700 000,00	700 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		800 000,00	1 098 188,00	1 098 188,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		800 000,00	1 098 188,00	1 098 188,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 442 500,00	2 255 207,00	2 255 207,00

+

	RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
--	----------------------------------	-------------

+

	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
--	--	-------------

=

	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 255 207,00
--	---	---------------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES			
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			
A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des remboursements N-1
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement			
51928 Autres avances de trésorerie			
51931 Lignes de trésorerie	12/11/2025	800 000,00	0,00
202590136AA00001			
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			
5194 Billets de trésorerie			
5198 Autres crédits de trésorerie			
519 Crédits de trésorerie (Total)		800 000,00	0,00
			0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6611 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

		IV – ANNEXES		IV							
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A1.2							
		A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)									
Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d' émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)						
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					7 949 580,77						
1641 Emprunts en euros (total)					7 949 580,77						
00000003665 - USCLAS	CREDIT AGRICOLE	10/12/2013	01/01/2021	30/03/2021	35 000,00						
00000737850 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	02/11/2015	01/01/2021	02/01/2021	300 000,00						
00001377359 - ROQUERDONDE	CREDIT AGRICOLE	06/10/2016	01/01/2021	14/03/2021	90 000,00						
00001579815 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	12/01/2017	01/01/2021	01/03/2021	350 000,00						
00002607255 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	08/09/2018	01/01/2021	02/01/2021	300 000,00						
00002762845 - ROQUERDONDE	CREDIT AGRICOLE	15/10/2018	01/01/2021	02/01/2021	25 000,00						
00003074893 - SIEL	CREDIT AGRICOLE	24/05/2019	01/01/2021	02/01/2021	361 000,00						
00003166468 - SOUBES	CREDIT AGRICOLE	06/06/2019	01/01/2021	15/01/2021	600 000,00						
00003853537 - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	20/08/2020	01/01/2021	01/02/2021	450 000,00						
005XKF018PR - ST JEAN	CREDIT AGRICOLE	20/09/2006	01/01/2021	28/03/2021	160 000,00						
007ZME012PR - PEGAIROLLES	CREDIT AGRICOLE	21/02/2007	01/01/2021	16/03/2021	100 000,00						
01859C015PR - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	10/01/2011	01/01/2021	20/01/2021	93 000,00						
01INVZW019PR - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	29/09/2008	01/01/2021	06/02/2021	148 000,00						
Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)						
Nominal (2)					Profil d'amor- tissement (7)						
Date du premier rembour- sement					Possibilité de rembour- sement anticipé O/N						
Date de signature					Caté- gorie d'em- prunt (8)						

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
01X0DP011PR - SIEL	CREDIT AGRICOLE	10/09/2009	01/01/2021	10/02/2021	390 000,00	V	(Euribor 3M + 2,68)-Floor -2,68 sur Euribor 3M	2,140	2,150	EUR	T	C	O	A-1
02D00B016PR - SOUBES	CREDIT AGRICOLE	12/08/2011	01/01/2021	02/01/2021	349 125,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,630	EUR	T	C	O	A-1
02DXYN014PR - SIEL	CREDIT AGRICOLE	17/08/2011	01/01/2021	02/01/2021	120 000,00	F	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,430	EUR	T	C	O	A-1
02GZZ7014PR - SIVOM	CREDIT AGRICOLE	17/01/2012	01/01/2021	26/03/2021	70 000,00	F	Taux fixe à 4,55 %	4,550	4,630	EUR	T	P	O	A-1
02PMGT011PR - SOUBES	CREDIT AGRICOLE	14/12/2012	01/01/2021	06/01/2021	25 000,00	F	Taux fixe à 4,68 %	4,680	4,760	EUR	T	C	O	A-1
02PYGR019PR - SIEL	CREDIT AGRICOLE	07/01/2013	01/01/2021	02/01/2021	150 000,00	F	Taux fixe à 4,23 %	4,230	4,300	EUR	T	P	O	A-1
4951473 - SIVOM	CAISSE DEPARGNE	04/07/2017	01/01/2021	25/11/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 1,89 %	1,890	1,890	EUR	A	P	O	A-1
5021117 - ST ETIENNE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	17/12/2013	01/01/2021	02/01/2021	88 469,00	V	(Livret A(Prefixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Prefixé)	1,500	1,500	EUR	T	P	O	A-1
5205306 - SIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/04/2019	01/01/2021	02/01/2021	1 023 037,00	V	(Livret A(Prefixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Prefixé)	1,250	1,250	EUR	A	C	O	A-1
5298623 - SIEL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	11/04/2019	01/01/2021	02/01/2021	1 331 146,00	V	(Livret A(Prefixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Prefixé)	1,250	1,250	EUR	T	C	O	A-1
5318709 - SIVOM	CAISSE DEPARGNE	26/07/2018	01/01/2021	25/11/2021	150 000,00	F	Taux fixe à 1,76 %	1,760	1,760	EUR	A	P	O	A-1
766028E	CAISSE DEPARGNE	21/07/2023	04/10/2023	25/02/2024	287 500,00	F	Taux fixe à 4,35 %	4,350	4,420	EUR	T	P	O	A-1
A17120K9000 - SOUBES	CAISSE DEPARGNE	11/01/2013	01/01/2021	25/01/2021	100 000,00	F	Taux fixe à 4,67 %	4,670	4,750	EUR	T	C	O	A-1
H2373814-1/089238A	CAISSE DEPARGNE	11/12/2024	11/12/2024	25/04/2025	327 000,00	F	Taux fixe à 3,97 %	3,970	4,030	EUR	T	P	O	A-1
MON249516EUR - ST JEAN	SFL CAILL	19/07/2007	01/01/2021	01/02/2021	120 000,00	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	4,700	EUR	A	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat			Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuel				
MON538417EUR/001 EX	SFIL CAFFIL	25/05/2006	01/01/2021	02/01/2021	35 000,00	F	Taux fixe à 4,58%	4,580	4,580	EUR	A	P	O	A-1
MON240290EUR - ROQUEREDONDE	SFIL CAFFIL	29/01/2007	01/01/2021	02/01/2021	271 303,77	F	Taux fixe à 4,15%	4,150	4,150	EUR	A	P	O	A-1
MON538425EUR EX					0,00									
MON245854EUR - SIEL					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					101 000,00									
1681 Autres emprunts (total)	Agence de l'eau Seine Normandie	21/11/2017	21/11/2017	16/01/2020	101 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					8 050 580,77									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à "origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		IV – ANNEXES	
		A1.2	

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant du au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice	ICNE de l'exercice
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 450 076,27						307 669,62	154 683,67	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 450 076,27						307 669,62	154 683,67	0,00
00000003665 - USCLAS	N	0,00	A-1	17 968,47	8,00	F	Taux fixe à 4,69 %	4,770	1 897,07	809,69	0,00	0,00
00000737850 - SIEL	N	0,00	A-1	229 777,91	19,75	F	Taux fixe à 3,21 %	3,250	8 337,06	7 276,18	0,00	1 757,31
00001377359 - ROQUEREDONDE	N	0,00	A-1	52 452,22	10,70	F	Taux fixe à 1,84 %	1,850	4 454,38	934,50	0,00	39,25
00001579815 - SIEL	N	0,00	A-1	196 590,89	9,17	F	Taux fixe à 1,93 %	1,940	19 604,80	3 652,88	0,00	275,16
000026072855 - SIEL	N	0,00	A-1	207 722,19	12,75	F	Taux fixe à 1,91 %	1,920	14 216,26	3 886,06	0,00	913,72
00002762845 - ROQUEREDONDE	N	0,00	A-1	7 870,19	2,75	F	Taux fixe à 1,4 % %	1,410	2 586,80	96,64	0,00	18,28
00003074893 - SIEL	N	0,00	A-1	264 598,78	13,75	F	Taux fixe à 1,61 %	1,620	16 989,91	4 157,81	0,00	985,56
00003166468 - SOUBES	N	0,00	A-1	468 895,07	17,79	F	Taux fixe à 1,76 %	1,770	22 344,66	8 105,62	0,00	1 637,35
00003853537 - SIVOM	N	0,00	A-1	344 559,65	14,83	F	Taux fixe à 0,85 %	0,850	21 630,59	2 859,93	0,00	449,86
005XKF018PR - ST JEAN	N	0,00	A-1	11 559,43	0,99	F	Taux fixe à 4,2 % %	4,270	11 559,43	305,01	0,00	0,00
007ZMEE012PR - PEGAIROLLES	N	0,00	A-1	53 677,86	11,21	F	Taux fixe à 4,54 %	4,620	3 745,80	2 373,80	0,00	88,16
01859C015PR - SIVOM	N	0,00	A-1	4 038,61	0,30	F	Taux fixe à 3,5 % %	3,550	4 038,61	53,06	0,00	0,00
01INVZW019PR - SIVOM	N	0,00	A-1	31 408,05	2,10	F	Taux fixe à 5,05 %	5,050	9 957,98	1 586,11	0,00	974,90

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N (11)	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt		Capital (14)	Charges d'intérêt (15)	Annuité de l'exercice (16)	ICNE de l'exercice (16)
								Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Taux d'intérêt (16)				
01X0DP011PR - SIEL	N	0,00	A-1	227 861,27	13,86	V	(Euribor 3M + 2,68) -Floor -2,68 sur Euribor 3M	4,790	11 971,22	10 477,80	0,00	1 403,72	
02D00B016PR - SOUBES	N	0,00	A-1	116 375,08	6,25	F	Taux fixe à 4,55 %	4,630	17 903,84	4 989,58	0,00	1 107,66	
02DXYN014PR - SIEL	N	0,00	A-1	8 000,00	0,75	F	Taux fixe à 4,36 %	4,430	8 000,00	218,00	0,00	0,00	
02GZZT014PR - SIVOM	N	0,00	A-1	29 349,88	6,24	F	Taux fixe à 4,55 %	4,630	4 156,56	1 265,16	0,00	12,74	
02PMGT011PR - SOUBES	N	0,00	A-1	9 797,87	7,51	F	Taux fixe à 4,68 %	4,760	1 264,24	436,36	0,00	93,18	
02PYGR019PR - SIEL	N	0,00	A-1	35 020,51	2,50	F	Taux fixe à 4,23 %	4,300	12 268,33	1 288,47	0,00	237,93	
4951473 - SIVOM	N	0,00	A-1	42 688,53	5,90	F	Taux fixe à 1,89 %	1,890	6 781,15	806,25	0,00	65,92	
5021117 - ST ETIENNE	N	0,00	A-1	73 456,68	29,50	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,700	1 553,15	1 876,98	0,00	457,74	
5205306 - SIEL	N	0,00	A-1	895 157,40	34,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,450	25 575,92	33 568,40	0,00	21 245,57	
5298623 - SIEL	N	0,00	A-1	1 214 670,76	54,50	V	(Livret A(Préfixé) + 0,75)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,450	22 185,76	28 107,81	0,00	6 867,77	
5318709 - SIVOM	N	0,00	A-1	84 864,07	7,90	F	Taux fixe à 1,76 %	1,760	9 971,64	1 493,61	0,00	128,15	
766028E	N	0,00	A-1	274 170,58	22,90	F	Taux fixe à 4,35 %	4,420	7 109,91	11 811,49	0,00	1 129,44	
A17120K9000 - SOUBES	N	0,00	A-1	36 709,00	7,07	F	Taux fixe à 4,67 %	4,750	5 063,28	1 625,64	0,00	266,83	
H2373814-1/089238A	N	0,00	A-1	318 829,92	19,07	F	Taux fixe à 3,97 %	4,030	11 276,90	12 491,05	0,00	2 204,55	
MON249516EUR - ST JEAN	N	0,00	A-1	17 135,09	1,08	F	Taux fixe à 4,7 %	4,700	8 370,86	805,35	0,00	376,50	
MON538417EUR/001 EX MON240290EUR - ROQUEREDONDE	N	0,00	A-1	18 086,50	10,00	F	Taux fixe à 4,58 %	4,580	1 301,30	828,36	0,00	766,62	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert (10)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N (11)	Durée résiduelle (en années) (12)	Type de taux (12)	Index (13)	Taux d'intérêt (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
MON338425EUR EX MON245854EUR - SIEL	N	0,00	A-1	157 013,81	10,00	F	Taux fixe à 4,15 %	4,150	11 552,21	6 516,07	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00							0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00							0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00							0,00	0,00	0,00
1675 Dettes différentes aux marchés de partenariat (total)		0,00							0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00							0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00							10 100,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00							10 100,00	0,00	0,00
2017 1922	N	0,00	A-1	40 400,00	3,04	F	Taux fixe à 0 %	0,000	10 100,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00							0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00							0,00	0,00	0,00
Total général		0,00							317 769,62	154 683,67	0,00
											49 523,76

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

A1.3 - REPARTITION DES EMPREINTS PAR STRICHTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Échange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant qui couvre

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimum

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Ccùt de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

		IV – ANNEXES		A1.4					
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS									
A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)									
Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro				
Structure	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)				
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits % de l'encours	31 100,02	0 0,00	0 0,00	0 0,00				
	Montant en euros	5 490 476,27	0,00	0,00	0,00				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00				
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00				
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00				
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00				
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00				
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours			0	0,00				
	Montant en euros				0,00				

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

		IV – ANNEXES	
		ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
		A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)	
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture
Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Notionnel de l'instrument de couverture
Taux fixe (total)	0,00		0,00
Taux variable simple (total)	0,00		0,00
Taux complexe (total) (2)	0,00		0,00
Total	0,00		0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapfix).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	IV – ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé	Index	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	
Taux fixe (total)						Produits c/768
Taux variable simple (total)						Charges c/668
Taux complexe (total) (2)						Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat
Total						Avant opération
						Après opération
						de couverture
						de couverture

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2021-12-16

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	FRAIS D ETUDES NON SUIVIS DE REALISATION 5 ANS	5	17/12/2020
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT 5 ANS	5	17/12/2020
L	FRAIS D INSERTION NON SUIVIS DE REALISATION 5 ANS	5	17/12/2020
L	LOGICIEL 5 ANS	5	17/12/2020
L	AGENCEMENT DE TERRAINS 10 ANS	10	17/12/2020
L	CONSTRUCTION BATIMENT D EXPLOITATION 50 ANS	50	17/12/2020
L	AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS BATIMENTS 15 ANS	15	17/12/2020
L	BATIMENTS LEGERS ABRIS 30 ANS	30	17/12/2020
L	RESEAUX MATERIEL EQUIPEMENT	15	17/12/2020
L	RESEAUX EAU POTABLE 50 ANS	50	17/12/2020
L	MATERIEL INDUSTRIEL D EXPLOITATION 15 ANS	15	17/12/2020
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL 5 ANS	5	17/12/2020
L	MATERIEL D EXPLOITATION DISTRIBUTION D EAU 15 ANS	15	17/12/2020
L	MATERIEL D EXPLOITATION ET SPECIFIQUE 15 ANS	15	17/12/2020
L	VEHICULES 6 ANS	6	17/12/2020
L	MATERIEL INFORMATIQUE 5 ANS	5	17/12/2020
L	MOBILIER DE BUREAU	5	17/12/2020
L	OUTILLAGE DIVERS	5	17/12/2020
L	VEHICULES 6 ANS	6	16/12/2021
L	INSTALLAT GENERALE AGENCEMENT ET AMENAGEMENT	15	16/12/2021

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS						A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		385 768,00	385 768,00	0,00	385 768,00
Créances douteuses	0,00	01/01/2021	173 768,00	173 768,00	0,00	173 768,00
Créances douteuses	0,00	16/12/2021	112 000,00	112 000,00	0,00	112 000,00
Créances douteuses	0,00	19/12/2022	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		385 768,00	385 768,00	0,00	385 768,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	679 800,00	679 800,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 098 188,00	1 098 188,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	418 388,00	418 388,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES		A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B	679 800,00	I 679 800,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	329 800,00	329 800,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	329 800,00	329 800,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat ^e afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	350 000,00	350 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	350 000,00	350 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			
			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	1 098 188,00	III 1 098 188,00
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	1 098 188,00	1 098 188,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28131	<i>Bâtiments</i>	700 000,00	700 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	398 188,00	398 188,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

	IV – ANNEXES
	ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMpte DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 12	Intitulé de l'opération : OPÉRATIONS CPTÉ COMMUNES - POTEAUX INCENDIE COMMUNE - POTEAUX INCENDIE	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
4581 OPÉRATIONS CPTÉ COMMUNES - POTEAUX INCENDIE (5)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b – d)	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00

N° opération : 13	Intitulé de l'opération : REALISATION TVX ROUTIERS RD609 AVENUE DE FUMEL COM	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)	1 124,57	0,00	0,00	0,00
4581 REALISATION TVX ROUTIERS RD609 AVENUE DE FUMEL COM (5)	1 124,57	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	1 124,57	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 13				Date de la délibération :	
Initié de l'opération : REALISATION TVX ROUTIERS RD609 AVENUE DE FUMEL COM		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)				
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 15				Date de la délibération :	
Initié de l'opération : MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM		RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)				
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581 MISE EN SEPARATIF PLUVIAL RD609 AV DE FUMEL COM (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4582 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1**

		IV – ANNEXES				
		C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6,00	1,60	7,60	5,60	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 1ère classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	1,00	0,60	1,60	1,60	0,00
Gestionnaire clientèle contrats facturation	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Secrétaire technique ordonnancement	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		19,00	0,00	19,00	8,00	10,00
Adjoint technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Agent technique assainissement non collectif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent technique des réseaux	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent technique réseaux	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Apprenti	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chef d'équipe ordonnancement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chef de projet SIG	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur technique	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Electromécanicien eau et assainissement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Responsable exploitation réseaux techniques	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Responsable usines	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien d'exploitation des usines eau et assainissement	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		25,00	1,60	26,60	13,60	12,00	25,60

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES			
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			
C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)			
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N			
CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)	CONTRAT
(1)	(2)	Indice (8)	Indice (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)		0,00	0,00
Agent technique assainissement non collectif	C TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Agent technique des réseaux	C TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Agent technique réseaux	C TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Apprenti	C TECH	0,00	A Contrat apprentissage
Chef d'équipe ordonnancement	B TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Chef de projet SIG	B TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Directeur technique	B TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Electromécanicien eau et assainissement	B TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Gestionnaire clientèle contrats facturation	C ADM	0,00	A Contrat de droit privé
Responsable exploitation réseaux techniques	B TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Responsable usines	B TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Secrétaire technique ordonnancement	C ADM	0,00	A Contrat de droit privé
Technicien d'exploitation des usines eau et assainissement	B TECH	0,00	A Contrat de droit privé
Agents occupant un emploi non permanent (7)		0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S. Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
CULT : Culturel.
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Justifié par les besoins des services des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-2 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-3 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-4 : Communes nouvelles territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (-2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli, avant son contrat de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-352 : Modalités particulières de recrutement, par concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

333-1_333-10 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0 58

Nombre de membres présents : 0 36

Nombre de suffrages exprimés : 0 46

VOTES :

Pour : 0 41

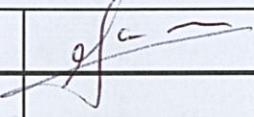
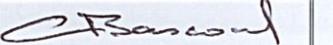
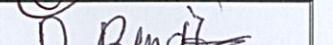
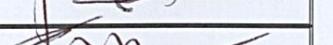
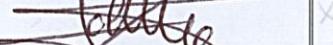
Contre : 0 3

Abstentions : 0

Date de convocation : 5 décembre 2025

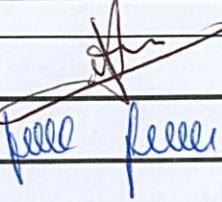
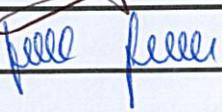
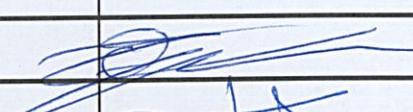
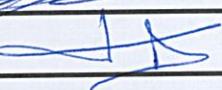
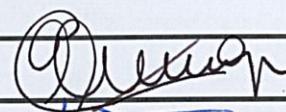
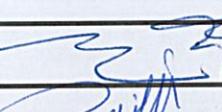
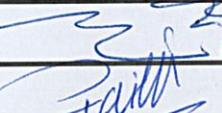
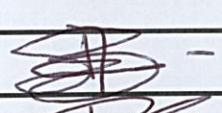
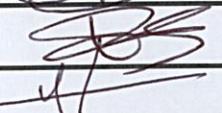
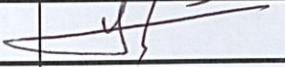
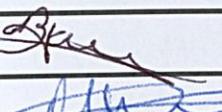
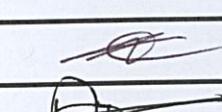
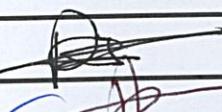
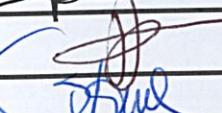
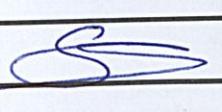
Présenté par (1),
 A l'assemblée, le 11 décembre 2025
 (1).

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A l'assemblée, le 11 décembre 2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2), (3),

ABRIC Michel	
ALIBERT Damien	
BASCOUL Chantal	
BAÏSSET Martine	
BENAMEUR Ali	
BENAMMAR-KOLY Fadhila	
BENOIT Delphine	
BERLENDIS Philippe	
BEVILACQUA Luc	
BOSC David	
BOUSQUET Pierre-Paul	
BRAL Jean Michel	ABSENT 
CLARISSAC Jérôme	
COMBES Michel	ABSENT 
COUVELARD Jean-Christophe	ABSENT 
CROS Ludovic	
DRUART David	
DRUENE Michel	
ENNADIFI Fatiha	
FABRE Daniel	

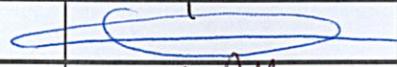
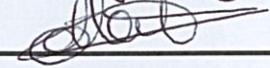
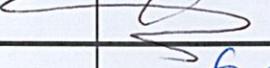
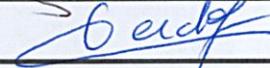
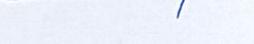
IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

GALEOTE Monique	
GOUDAL Joëlle	
GOUJON Bernard	
GOURMELON Izia	
GOUTELLE Antoine	
JAHNICH Bernard	
KASSOUH Hamed	
KOEHLER Didier	
LAATEB Claude	
LÉVÈQUE Gaëlle	ABSENT 
MARRES Gilles	
OLIVIER Françoise	
OLLIER Eric	
PAILHOUX Jean-Paul	
PEDROS Isabelle	
PERIGAULT Isabelle	
PRADEL Sophie	
REQUI Jean-Luc	
RICARDO Christian	
ROCOPLAN Nathalie	
ROIG Frédéric	
ROMERO Sonia	
ROMO Christophe / SONNET Bertrand	
ROUQUETTE Damien	
ROUVEIROL Valérie	
SAUVIER Jean-Marc	
SINEGRE Joana	
STADLER Magali	
SYZ Nathalie	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D

THERY Clément	
TONON Sandrine	
TRINQUIER Jean	
VALAT Jérôme	
VALETTE Daniel	
VAN DER HORST Claire	
VANEL Véronique	
VENOT Félicien	
VERDOL Marie-Laure	
VIALA Alain	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le 12 décembre 2025 et de la publication le 18 décembre 2025

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Fait à Lodève , le 11 décembre 2025



1, Place Francis Morand - 34700 LODEVE
Tél. 04 67 88 90 90 - Fax 04 11 95 02 40
contact@lodevois et larzac.fr
www.lodevois et larzac.fr